AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: Tel: +251-115- 517 700 Fax: +251-115- 517844 / 5182523
Website: www.au.int

SC21350 – 38/2/24

CONFÉRENCE DE L'UNION
Trentième session ordinaire
28 – 29 janvier 2018
Addis- Abeba (ÉTHIOPIE)

Assembly/AU/10(XXX)
Original : Anglais

RAPPORT DE S.E. M. UHURU KENYATTA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU KENYA ET PRÉSIDENT DU FORUM DU MECANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS (MAEP) SUR LE VINGT-SEPTIÈME (27e) SOMMET DU FORUM DU MAEP

ALLOCUTION DE S.E.M. UHURU KENYATTA, PRÉSIDENT SORTANT DU FORUM DU MAEP

Excellences,

Je souhaite informer cette auguste assemblée que lors du vingt-septième Sommet du Forum du MAEP qui s'est déroulé, le 27 janvier 2018, dans cette belle ville d'Addis-Abeba et auquel ont participé dix chefs d'Etat et de gouvernement adhérant au MAEP, nous avons délibéré et aboutit aux conclusions ci-après :

1. Le MAEP comprend à ce jour 37 membres de l'Union africaine, suite à la dernière adhésion de la Gambie.

2. Les rapports d'évaluation relatifs à la République du Soudan, la République d'Ouganda et le rapport intérimaire concernant la Sierra Leone ont été présentés aux pairs qui les ont examinés.

3. Le Rapport d'évaluation du Libéria est également prêt mais sera au 28e Forum du MAEP.

4. Le Sommet du Forum a également élu S.E M. Idriss Ito Derby du Tchad et S.E.M Jacob Zuma d'Afrique du Sud respectivement Président et Vice-président du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP.

5. Le Forum a également élu le Comité directeur des points focaux du MAEP, sur la base du système de la Troïka, comme suit:

   a) Présidence: République du Tchad;

   b) Présidence sortante: République du Kenya;

   c) Nouvelle présidence: République d'Afrique du Sud;

   d) État membre représentant l'Afrique du Nord: République d'Égypte;

   e) État membre représentant l'Afrique australe: République du Mozambique;

   f) État membre représentant l'Afrique de l'Est: République du Soudan ;

   g) État membre représentant l'Afrique de l'Ouest: République du Sénégal;

   h) État membre représentant l'Afrique centrale: République du Congo Brazzaville.

Excellences,

J'aimerais, si vous le permettez, préciser que quelques réalisations ont été enregistrées depuis que j'ai pris la direction du MAEP en juin 2015, notamment la revitalisation du Mécanisme, qui a vu sa composition s'élargir pour atteindre 37 membres de l'Union africaine, après l'adhésion de la Gambie au 27ème Sommet du Forum du MAEP qui a eu lieu récemment.

Au cours de mon mandat qui a duré deux ans, six (06) pays, à savoir Djibouti, le Sénégal, le Tchad, le Soudan, le Kenya et l'Ouganda, ont fait l'objet d'évaluations.

Nous avons lancé, en collaboration avec les membres du Forum du MAEP, un processus de redynamisation du MAEP. À cet effet, il a été créé un comité de revitalisation, mandaté par le Forum du MAEP de janvier 2016, et chargé de relancer et de redynamiser le Mécanisme.

Ce Mécanisme a procédé à l'élaboration de son premier plan stratégique et au renforcement des capacités financières, matérielles et humaines du Secrétariat continental. Ce programme de relance a produit des résultats significatifs afin de permettre au MAEP d'aller de l'avant.

Nous avons également nommé un nouveau Directeur exécutif dynamique au Secrétariat du MAEP, le Professeur Eddy Maloka, au Sommet de janvier 2016, ce qui a permis au MAEP de mener un ensemble d'efforts globaux, systématiques et soutenus visant à lancer et assurer le succès du programme de redynamisation.

Par ailleurs, le Mécanisme a élaboré des outils et méthodes conformément aux objectifs et aspirations de l'Agenda 20163, ainsi qu'aux Objectifs de développement durable 2030 des Nations Unies.

Ce Mécanisme s'est élargi et a renforcé ses partenariats grâce à l'arrivée de deux autres partenaires stratégiques, notamment la Fondation MO Ibrahim et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, en plus des partenaires ci-après : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Banque africaine de développement (BAD). Ces partenaires apportent davantage de compétences techniques et de crédibilité au MAEP.

Le MAEP a élaboré son Statut, en collaboration avec ses principales parties prenantes, dans le but de doter le Mécanisme d'une personnalité juridique et d'une intégrité institutionnelle dignes d'un organe d'évaluation en matière de gouvernance sur le continent.

Au cours de la période qui nous intéresse, le MAEP a entrepris plusieurs examens et missions d'appui dans les pays sur le continent. Le MAEP a effectué plusieurs missions d'évaluation dans les pays suivants: Tchad (2016), Kenya (Mission d'appui et

d'examen, 2016)), Sénégal (2016), Soudan (2016) et Liberia (2017). Je suis heureux d'affirmer que lors du 26e forum du Mécanisme tenu en janvier 2017, Addis-Abeba (Ethiopie), quatre rapports d'évaluation de pays à savoir : Djibouti, Sénégal, Tchad et Kenya (2ème Rapport d'examen) ont été présentés et évalués par les pairs. Lors du même Sommet, La République de la Namibie a adhéré au MAEP et la République de Zambie a présenté son premier rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme national d'action tandis que le Mozambique avait présenté son deuxième rapport d'étape au sommet d'août 2016.

Le MAEP a présenté quatre rapports des pays suivants: Algérie, Lesotho, Burkina Faso et Ouganda au PAP lors de sa session ordinaire en octobre 2015. Le mécanisme a également présenté 5 rapports d'évaluation du MAEP des pays suivants: Mali, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie et Mozambique lors de la réunion du Parlement panafricain (PAP) à Sharm el Sheikh (Egypte) en octobre 2016. Ces efforts sont cruciaux pour veiller à ce que nos législateurs tirent profit de la nouvelle meilleure pratique découlant des évaluations.

Le MAEP a également présenté un Rapport global des évaluations du MAEP et plus spécifiquement les rapports nationaux d'évaluation du Sénégal et de l'Ouganda à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples lors de sa session ordinaire tenue au Niger en mai 2017.

Excellences,

A l'issue d'un rapport du Président Paul Kagame, sur la Réforme des organes de l'UA, qui stipule que le MAEP doit être renforcé pour faire le suivi de la mise en œuvre et superviser le contrôle et l'évaluation de la gouvernance sur le continent, le Mécanisme s'est engagé à l'opérationnalisation de ce mandat. Grâce à votre soutien, nous procéderons en effet à l'élargissement de ce mandat.

Excellences,

En 2018, le MAEP marque les 15 ans de son existence. Nous avons déclaré cette année, celle de l'adhésion universelle à la famille du MAEP et je voudrais encourager les 18 Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à y adhérer au cours de cette année.

Au moment où je termine mon mandat et en passer le témoin à mon frère, Président Idriss Derby, je suis confiant que le MAEP tirera profit de ces gains faits au cours des deux années passés pour accomplir des résultats plus importants sous le leadership à venir. Je demande à Vos Excellences d'adopter le **Projet de Décision et de Déclaration sur le MAEP.**

Je vous remercie de votre amiable attention

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Assembly Collection

2018-01-29

Report by H.E. Uhuru Kenyatta, President of the Republic of Kenya and Chairperson of the APR Forum on the 27th Summit of the Forum of Heads of state and Government of the African Peers Review Mechanism (APRM)

African Union

DCMP

https://archives.au.int/handle/123456789/9019

Downloaded from African Union Common Repository